

PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017.

Le samedi 18 novembre 2017, sur convocation du Président Gabriel BEVENOT en date du 30 octobre 2017, les membres de l'Association AVF ANTONY se sont réunis en la salle Sainte Claire, près de l'Eglise Saint Saturnin, 2 place de l'Eglise 92160 ANTONY, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1) Approbation du Procès Verbal de l'AGO du samedi 5 novembre 2016 (à consulter sur le site AVF ANTONY ou à la Permanence).
- 2)-Présentation et approbation du rapport moral et d'activités pour l'exercice 2016-2017.(PJ1)
- 3)-Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2016-2017.(PJ2 et 2bis)
- 4)-Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2016-2017 (Vote)
- 5)-Affectation du résultat 2016-2017, en "report à nouveau" au passif du bilan.( soumis à vote)(PJ3)
- 6)-Informations de l'AG sur les démissions ou fin de fonction des administrateurs élus à la dernière AG  
Démissions: Jean-Pierre BRETHERS, Giselaïne CHARLES  
Fin de fonction: Jean Marie ALIA du fait de non renouvellement d'adhésion.
- 7)-Validation par l'Assemblée des cooptations d'Administrateurs prononcée par le CA depuis l'AG de 2016.  
*Dominique LEROUX, effet du 18 avril 2017 pour un mandat qui s'achèvera en 2019.*  
*Jean-Marc MORELLET, effet du 18 avril 2017 pour un mandat qui s'achèvera en 2019.*  
*Michèle CORSAUT, effet du 24 mai 2017 pour un mandat qui s'achèvera en 2019.*  
*Denise ROUX, effet du 24 mai 2017 pour un mandat qui s'achèvera en 2019.*  
*Alain BERGHEAUD, effet du 17 octobre 2017 pour un mandat qui s'achèvera en 2019.*  
*Chau PHAN, effet du 17 octobre 2017 pour un mandat qui s'achèvera en 2019.*
- 8)-Approbation du budget prévisionnel 2017-2018 (PJ4 et 4 bis)
- 9)-Sur proposition du Conseil d'Administration, fixation du montant des cotisations de l'exercice 2018-2019 à:  
Individuelle=24 €, Monoparentale=24 € et Familiale=36 €. ( soumis à vote)
- 10)-Questions diverses

Le Président Gabriel BEVENOT ouvre la séance à 14h20 et en assure la Présidence. L'assemblée donne son aval à la désignation de 2 scrutateurs, le 1<sup>er</sup> Catherine SANDRE qui aura la charge d'assurer le secrétariat de séance.

Il est proposé que le 2<sup>ème</sup> scrutateur soit un nouvel adhérent, en l'occurrence Monsieur Claude BUREAU accepte cette fonction.

L'Assemblée approuve la désignation de ces 2 scrutateurs.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents. Il présente les excuses de Monsieur le Maire Jean-Yves SÉNANT qui n'a pas pu se rendre disponible cette année et salue la présence de Madame Anny LÉON, conseillère municipale déléguée à la Vie Associative et au Bénévolat de la Ville d'Antony, toujours proche de nos activités pour trouver des solutions à nos problèmes.

Il salue la présence de Monsieur Jean-Claude PICHON, en tant que Président de l'Union Régionale d'Ile de France d'AVF et qui, par ailleurs, est un adhérent actif d'AVF ANTONY.

A l'ouverture, la représentation des membres à cette assemblée générale ordinaire est la suivante:

Présents : 132

Représentés : 26

Pouvoirs en blanc adressés au siège : 42 soit, au total, 200 votants, dont 158 présents et représentés, sur un total de 870 membres.

Le président propose de passer à l'examen de l'ordre du jour.

**1)-Approbation du Procès Verbal de l'AGO du samedi 5 novembre 2016**

**Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 5 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.**

## **2)-Présentation et approbation du rapport moral et d'activités pour l'exercice 2016-2017.(PJ1)**

Le Président commente le rapport ci-joint, illustré par des visuels projetés en séance.

### **Les adhérents.**

Le nombre d'adhérents, pour l'exercice passé est en progression et s'établit à 919 personnes.

La répartition hommes/femmes est de  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{3}{4}$ . La progression est de 28 adhérents, correspondant à 214 nouveaux inscrits et à la non réinscription d'environ 186 personnes.

Les inscriptions enregistrées début novembre 2017 pour la saison 2017-2018, laissent entrevoir que nous pourrions atteindre un peu plus de 950 adhérents au cours de la saison 2017-2018.

### **Les activités.**

On dénombre près de 900 inscrits dans un ou plusieurs des 48 ateliers d'activités proposant 31 activités différentes avec 40 animateurs.

Nouveautés en 2017-2018: la Biodanza et le doublement des ateliers Scrabble et Qi-Gong.

Les ateliers Bourse aux livres et aux jouets et Chorale n'ont pas été reconduits en 2017-2018.

Les sorties culturelles, conférences, théâtre, concert lecture sont relativement stables (60 offres) et sont suivies par 16% des adhérents qui ne sont inscrits à aucune activité.

Avec 13 événements, le nombre de sorties et rencontres conviviales reste stable

Au-delà nous avons 384 licenciés en rando et marche nordique, 89 d'entre eux pratiquant les 2 activités. Nous dénombrons aussi 100 licenciés en gymnastique.

Les 40 séances de marche nordique ont rassemblé près de 2000 participants.

Les 40 séances de Bungy-Pump ont rassemblé environ 400 participants (Intervention pour expliquer le Bungy-Pump)

Les 180 sorties et séjours de randonnée ont rassemblé près de 2400 participants

Ces offres sont stables avec un accroissement notable à 9 du nombre des séjours de rando.

### **Les manifestations.**

AVF ANTONY a participé à 7 manifestations organisées par la Ville ou d'intérêt.

Une bourse aux livres et aux jouets s'est tenue en novembre 2016.

Cinq moments de rencontre ont été proposées aux adhérents (500 participants), dont un spectacle de nos activités artistiques à VASARELY.

### **La communication.**

Au-delà de la diffusion de nos 3 Bulletins trimestriels, elle est assurée, via notre site Web, et par des articles dans le Bulletin Officiel Municipal (BMO) de la Ville d'Antony.

La communication auprès des nouveaux arrivants est assurée par notre présence aux réunions organisées par la Ville et par des réunions que nous organisons pour les nouveaux arrivants et pour les nouveaux adhérents.

La 1<sup>ère</sup> édition de l'Antonienne, la rando pour tous qui a attiré la participation de près de 800 personnes a été un moment fort de notre communication externe.

### **La formation.**

Trente et une sessions de formations ont été suivies par les bénévoles pour un montant de près de 5000 €.

### **L'obtention du LABEL AVF 2017-2019.**

A notre demande et sur proposition de l'URAVF Ile de France, l'UNAVF nous a attribué ce label de qualité qui est la reconnaissance du travail de toute une équipe. Nous nous en réjouissons.

**Toutes les réalisations objet de ce bilan ont été rendues possibles grâce à trois appuis essentiels :**

**Celui de l'Union Régionale des AVF** qui nous donne un cadre de référence pour nos orientations, nos actions et pour notre communication, ainsi qu'un appui pour la formation des équipes dirigeantes.

Je souhaite que ses représentants, ici présents, recueillent nos remerciements sous la forme de nos applaudissements.

**Celui de la Ville d'Antony** qui nous apporte une aide et un soutien continu:

-dans la mise à disposition de locaux d'activité et de salles pour tenir des rassemblements de convivialité.

-pour l'édition de nos publications.

-et qui, par des subventions de fonctionnement ou liées aux activités sportives, complète les moyens financiers dont nous disposons.

Pour toute l'aide dont nous bénéficions de la part de la Ville, j'adresse mes remerciements à sa représentante dans notre assemblée, Anny LÉON.

Je souhaite également rendre hommage à l'accueil, à la disponibilité et à la gentillesse de toute l'Equipe de VASARELY.

Nos applaudissements matérialiseront nos remerciements à la Ville et à l'Equipe de VASARELY

**Celui des bénévoles.**

Ils sont au nombre de 95, impliqués, soit dans le fonctionnement de l'Association, soit dans l'animation des activités et pour une vingtaine d'entre eux, dans les deux fonctions.

A ces 95, je veux associer un certain nombre d'adhérents qui, dans la discrétion, à l'occasion d'événements ou de manifestations, n'hésitent pas à "mettre la main à la pâte" pour que tout se passe pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Tous ceux-ci méritent, aussi, les applaudissements de notre assemblée.

Le Président passe ensuite la parole à la salle pour d'éventuelles questions.

Après réponse à une question relative à la nouvelle activité BIODANZA, il est passé au vote de l'approbation du rapport moral et d'activité:

**Le rapport moral et d'activités pour l'exercice 2016-2017 est approuvé à l'unanimité.**

### **3)-Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2016-2017.(PJ2 et 2bis)**

Le Trésorier, Régis MOREAU, commente, à l'aide de visuels projetés, les comptes de l'exercice transmis sous forme de pièces jointes à la convocation.

**Les comptes de l'exercice** écoulé se caractérisent par un niveau de recettes de 142 512,33 € et de 144 806,58 € en dépenses.

L'exercice se solde donc par un résultat déficitaire de 2 294,25 € (à comparer au résultat déficitaire de 3 073,67 € pour l'exercice précédent)

Les niveaux de dépenses et de recettes sont supérieurs au budget voté de 131 600, 00 €. Il faut en voir la cause principale dans l'accroissement du nombre d'adhérents et des activités proposées qui ont majoré le niveau des recettes puis des dépenses.

**Au niveau du Bilan.**

L'actif est uniquement constitué de liquidités pour un montant total au 31/08/2017 de **36 673,17 €**.

La trésorerie disponible (ou liquidités) au 31/08/2017 est donc de **36 673,17 €**.

Le passif est uniquement constitué de capitaux propres pour un montant total de **36 673,17 €** après affectation du résultat déficitaire de l'exercice (2 294,25 €) en "report à nouveau" au passif du bilan, affectation qui sera soumise, ci-après, à l'approbation de l'Assemblée.

Après cette présentation, le Trésorier ouvre le débat aux questions, remarques, observations.

A la question de Jean-Pierre BRETHERS, s'étonnant qu'il y ait, cette année, un déficit de l'ordre de 1 200€ dans l'activité RANDO alors que l'an dernier on avait un excédent de l'ordre de 3 750 €, le Président apporte les précisions suivantes:

Les recettes du séjour BELLE ILE ont été imputées dans les comptes 2015-2016, mais les charges facturées après le séjour (5 367,30 €) l'ont été dans les comptes 2016-2017 qui sont "pénalisés" de ce montant en transfert d'exercice.

En toute logique, les comptes 2015-2016 auraient dû se solder par un déficit de l'ordre de 1 600 € et les comptes 2016-2017 par un excédent de 4 000 €. (Toutes choses égales par ailleurs)

Il est ensuite passé au vote de l'approbation des comptes 2016-2017.

**Les comptes de l'exercice 2016-2017 sont approuvés à l'unanimité.**

#### **4)-Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2016-2017 (Vote)**

**L'assemblée générale donne quitus, à l'unanimité, aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion concernant l'exercice 2016-2017.**

#### **5)-Affectation du résultat 2015-2016, en "report à nouveau" au passif du bilan.( soumis à vote)(PJ3).**

**L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, l'affectation du résultat de l'exercice 2016-2017 (-2 294,25 €) en "report à nouveau" au passif du bilan, faisant ainsi passer les capitaux propres de l'Association à 36 673,17 € au 31/08/2017.**

#### **6)-Informations de l'AG sur les démissions ou fin de fonction des administrateurs élus à la dernière AG**

Démissions: Jean-Pierre BRETHERS, Giselaïne CHARLES, Nicole PLANTARD.

Fin de fonction: Jean Marie ALIA du fait de non renouvellement d'adhésion.

Sames SICSIC, ancien Président, intervient pour proposer la création d'un honorariat pour Jean-Marie ALIA, en reconnaissance de son action menée pendant de nombreuses années.

La salle applaudit cette proposition.

Le Président prend note avec intérêt de cette intervention. Il lui semble que les Statuts prévoient effectivement la désignation possible de membres honoraires.

Il proposera à l'instance compétente de prendre position sur cette proposition.

#### **7)-Validation par l'Assemblée des cooptations d'Administrateurs prononcée par le CA depuis l'AG de 2016.**

Dominique LEROUX, effet du 18 avril 2017 pour un mandat qui s'achèvera en 2019.

Jean-Marc MORELLET, effet du 18 avril 2017 pour un mandat qui s'achèvera en 2019.

Michèle CORSAUT, effet du 24 mai 2017 pour un mandat qui s'achèvera en 2019.

Denise ROUX, effet du 24 mai 2017 pour un mandat qui s'achèvera en 2019.

Alain BERGHEAUD, effet du 17 octobre 2017 pour un mandat qui s'achèvera en 2019.

Chau PHAN, effet du 17 octobre 2017 pour un mandat qui s'achèvera en 2019.

Les candidats se présentent individuellement à l'Assemblée en précisant qui ils sont et pour certains d'entre eux les missions qu'ils ont déjà réalisées.

Le président propose à l'Assemblée générale de ratifier les propositions de cooptations formulées par le CA.

**L'assemblée générale ratifie, à l'unanimité, cette cooptation de 6 Administrateurs faite par le conseil d'Administration.**

#### **8)-Approbation du budget prévisionnel 2017-2018 (PJ4 et 4 bis)**

Sur proposition du CA qui a validé ce projet de budget à l'unanimité de ses membres, l'Assemblée Générale est invitée à voter ce budget prévisionnel présenté, à l'équilibre, pour un montant de 136 600,00 €.

En dépit de l'accroissement prévisible du nombre d'adhérents, il ne présente pas d'accroissement en volume par rapport à l'exercice précédent. Ceci est basé sur l'arrêt de 2 activités : la chorale et la bourse aux livres et aux jouets.

Ce budget est également sous-tendu par la volonté de poursuivre les objectifs suivants:

-Faciliter des rencontres conviviales.

-Répondre présents à la Ville d'Antony pour :

- . Accueillir les nouveaux habitants
- . Etre acteur des manifestations organisées par la Ville.
- Gérer l'absentéisme dans les ateliers contingentés.
- Préparer l'avenir en travaillant à améliorer les procédures d'inscription et de réinscriptions.

Des options ont déjà été prises quant à nos rendez-vous traditionnels:

- Accueil des nouveaux arrivants et adhérents autour du Beaujolais nouveau le vendredi 17 novembre 2017 à 20h00 à l'Espace LASSON.(CR de Denise ROUX vice Présidente en charge de l'accueil au Nouvel Arrivant sur cette soirée d'accueil de 40 "nouveaux").
- Galette des Rois le samedi 20 janvier 2018 à 14h00 au Foyer Soleil de l'HERBIER.
- Rencontres animateurs/accueillants à LASSON Je 1<sup>er</sup> février et Me 7 février 2018.
- Déjeuner de convivialité, le samedi 7 avril 2018 à 12h15 à la Salle du MONT BLANC.
- L'Antonienne, la rando pour tous, le dimanche 15 avril 2018-Parc Heller Château Sarran.
- Sortie annuelle des adhérents, le samedi 2 juin 2018 à ROUEN.

Au-delà, nous serons présents au Congrès des AVF 2018 à MARSEILLE en étant représentés par Denise ROUX et par Dominique LE ROUX.

La préparation de l'avenir c'est encore:

- Trouver de nouvelles compétences et susciter des vocations.  
A cet égard les propositions faites par les adhérents sur leur disponibilité et sur leur domaine de compétence seront traitées dans le trimestre qui suit.
- Revoir les modalités d'inscription en début de saison.  
Un groupe de travail sera créé à cet effet.
- Veiller à l'équilibre budgétaire à long terme.  
La situation de nos comptes est saine et notre Trésorerie nous permet de faire face à d'éventuels aléas financiers. Néanmoins, compte tenu de 2 exercices de suite déficitaires, le CA vous propose de relever le montant de l'adhésion annuelle dès 2018-2019. L'accroissement des recettes attendu est de l'ordre de 3 300,00 €, c'est-à-dire au niveau des déficits d'exploitation constatés deux exercices de suite.

La parole est donnée à la Salle.

Jean-Pierre BRETHERS pose 2 questions:

- Pourquoi diminuer le budget alors que l'on veut favoriser les actions de convivialité?
- Il n'y a pas d'accroissement des adhésions en volume, par contre les charges de fonctionnement et d'activité d'accueil augmentent de 4 000 € d'un exercice sur l'autre.

Réponse du Président:

- 1)-Dans la construction du Budget la prudence a prévalu en considérant qu'il n'y avait pas d'accroissement de montant des adhésions du à l'effectif adhérent et en retenant un niveau de subventions en retrait de 1 000 € par rapport à l'exercice précédent.
- 2)-De plus, du fait de l'arrêt de 2 activités, il n'est pas anormal que le niveau des dépenses et des recettes baisse à l'aune de ces activités
- 3)-Les 4 000 € d'accroissement de charges cités correspondent à la politique décrite de favoriser les rencontres conviviales, budgétisées dans les 2 postes de dépenses évoqués.

A la suite de quoi, le Président propose de passer à l'approbation du budget prévisionnel 2017-2018

**Contre : 1 voix: Jean-Pierre BRETHERS**

**Abstention: 1 voix: Marie-Françoise GUYOT**

**L'Assemblée Générale approuve, à la majorité des votants, le budget prévisionnel 2017-2018, présenté en équilibre pour un montant de 136 600,00 €.**

**9)-Sur proposition du Conseil d'Administration, fixation du montant des cotisations annuelles de l'exercice 2018-2019, portées à : Individuelle=24 €, Monoparentale=24 € et Familiale=36 €.**

**Contre: 7 voix, Jean-Pierre BRETHERS, Martine BRETHERS, Catherine COYMES, Andrée DEVILLE, Alain DELAUNAY, François NOGUERA, Martine NOGUERA.**

**Abstention : 1, Claude BUREAU**

**L'Assemblée Générale approuve, à la majorité des votants, la proposition de porter le montant de la cotisation annuelle 2018-2019 à 24 € pour la cotisation individuelle, à 24 € pour la cotisation monoparentale et à 36 € pour la cotisation familiale.**

## **10)-Questions diverses**

### **10-1-Présentation par Roger VETU, Vice-Président en charge des animateurs des Ateliers et des salles, de nouveaux animateurs dans les activités.**

ENCADREMENT: Jeanine REY

ECHECS: Joël GUYADER

SCRABBLE: Michèle BECK et Pierrette FIUME

BIODANZA: Catherine SIEMONS (Activité nouvelle)

LINE DANCE COUNTRY: Sébastien MOUSSERON

QI GONG : Jean-Marc FREMY

RANDONNES PEDESTRES: Jean-Pierre LAUGIER et Alain DUPRAT

### **10-2-Information par Roger VETU, Vice-Président, de la satisfaction que nous avons eue à ce que le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Hauts de Seine installe son siège à ANTONY, et de l'aide apportée par la Ville à son installation.**

Jean Michel GROSSARD, Président du CDRP92, demande à prendre la parole pour remercier la Ville d'Antony et l'AVF ANTONY d'avoir contribué à cette installation.

Il souligne également le dynamisme d'AVF ANTONY, 1<sup>er</sup> club RANDO des Hauts de Seine par le nombre de licenciés.

Ceci donne l'occasion à Gabriel BEVENOT d'évoquer le démarrage de l'activité rando, voici 17 ans, avec un noyau de randonneurs d'une dizaine de personnes parmi lesquelles il signale la présence dans l'Assemblée de 5 d'entre elles : Louise ALLAFORT, Bernadette FOURNET, Paule ROCHE, Francine BEVENOT et lui-même.

### **10-3-La parole est donnée à la salle qui n'exprime pas de questions remarques ou observations.**

### **10-4-La parole est donnée au Président de l'URAVF Ile de France.**

Jean-Claude PICHON, par ailleurs membre d'AVF ANTONY, ex président et en charge de l'activité rando-marche nordique rend hommage au travail des bénévoles.

A ce titre, il souligne que l'URAVF remercie, chaque année, une partie de ces bénévoles par une manifestation festive et conviviale (Caesar Palace cette année).

Il qualifie AVF ANTONY comme le plus bel AVF d'Ile de France avec 900 adhérents et une progression constante, loin devant le suivant avec 500 adhérents.

Il confirme que l'UNAVF réfléchit à modifier son objectif en ne se polarisant pas sur le nouvel arrivant dans la Ville mais sur tous les habitants qui pourraient être "Bien dans AVF, bien dans sa Ville".

Son intervention recueille les applaudissements de la Salle

### **10-5-La parole est donnée à Anny LEON, Conseillère déléguée à la Vie Associative et au Bénévolat, représentant la Ville d'ANTONY.**

Madame Anny LÉON souligne le dynamisme d'AVF ANTONY et se félicite de la qualité des contacts qu'elle peut avoir avec les responsables de l'Association.

Elle rappelle la qualité des relations qu'elle a eue avec les Présidents successifs.

Elle salue l'engagement des bénévoles dans AVF ANTONY, car, sans eux, la Ville ne pourrait pas faire autant pour la Vie dans la Ville ; elle salue également leur implication dans les manifestations organisées par la Ville.

Elle a été très touchée que le Président "salue" VASARELY et l'équipe qui le fait fonctionner dans son rapport d'activité. "Vasarely est un peu mon enfant". Et il faut comprendre que certaines exigences envers les utilisateurs sont dues à VIGIPIRATE.

Elle confirme sa disponibilité pour être contactée par mail

Elle soutient la démarche suggérée d'honorariat pour Jean-Marie ALIA dont elle souligne l'implication pour le fonctionnement d'AVF et des manifestations de la Ville.  
Son intervention recueille les applaudissements de la salle.

Le Président rebondit sur l'évocation faite des relations avec les présidents successifs pour signaler la présence effective dans cette Assemblée, de 5 anciens Présidents:

-Françoise THIERION, Espérance ROCA, Jean-Claude PICHON, Sames SICSIC, Jeanine REY

#### **10-6-Remerciements pour les aides audio visuelles.**

Les supports audio visuels ont été réalisés par

-Robert GOUACHE: Diaporama de présentation de l'AG

-Marie Françoise GUYOT: Diaporama de présentation d'AVF

Le Président les en remercie.

#### **10-7-Hommage à Marie-Odile LECLERCQ.**

Marie-Odile est déjà partie vers le Sud-Ouest. Le cadeau que lui ont fait ses amis à l'occasion d'une réunion conviviale, avant son départ, devrait effacer le désagrément qu'elle a pu ressentir lorsque son vélo a été volé devant Vasarely.

A cette occasion, nous lui avons remis le diplôme de la Webmestre qui nous a amené au CIEL, soulignant ainsi le rôle déterminant qu'elle a eu pour la mise en œuvre du logiciel de gestion CIEL.

#### **10-8-Remise du Diplôme de SUPER ANIMATEUR DES ECHECS à André REJAUD.**

C'est Roger VETU qui lui rend cet hommage en récompense de 20 années de bons et loyaux services au sein de la section loisirs des activités d'AVF ANTONY.

André REJAUD a aussi animé la marche du lundi, et la piscine.

Il contribuait à développer la convivialité en organisant un repas annuel pour ceux qui pratiquaient les échecs, la marche ou la piscine.

Assez ému, André nous a remerciés pour cette marque de reconnaissance, trouvant que ce qu'il avait fait était bien naturel et qu'il y avait trouvé bien des satisfactions.

#### **10-9-Hommage à Jean Marie ALIA.**

Le Président Gabriel BEVENOT rend hommage à Jean-Marie ALIA qui, pour des raisons de santé, n'a pas eu la possibilité de mener à terme le mandat de Président pour lequel il avait été élu l'an dernier.

Il souligne que, au delà de ce mandat, Jean-Marie a beaucoup donné de sa personne pour AVF ANTONY:

ANIMATEUR RANDO depuis 2007

ANIMATEUR ENCADREMENT DE 2009 A 2016

MEMBRE DU CA ET INSTALLATEUR DES MANIFESTATIONS INTERNES ET EXTERNES depuis 2010

ANIMATEUR MN depuis 2011.

Le diplôme que nous lui décernons est une marque d'amitié et de reconnaissance pour tout ce qu'il nous a apporté.

Son absence à cette assemblée est tout à fait excusée

Une démarche sera faite pour lui remettre cette marque de reconnaissance.

**Ainsi s'achève notre assemblée.**

**Nous nous retrouverons dans quelques instants autour d'un pot de convivialité**

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h05.**

Le Président

1<sup>er</sup> scrutateur

2<sup>ème</sup> scrutateur

Secrétaire de séance

Gabriel BEVENOT

Catherine SANDRE

Claude BUREAU

